



Conseil constitutionnel
Algérie



DGFPA
Algérie



CDL-UD(2017)023prog
Or. fr

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ALGERIEN

&

**LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE D'ALGERIE**

Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration

UniDem

“LA FEMME ET LE MARCHE DE L'EMPLOI”

Alger, Algérie

7 - 8 novembre 2017

PROGRAMME

Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée

Financé
par l'Union européenne



COUNCIL OF EUROPE



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Mardi 7 novembre 2017

09h30 Séance d'ouverture

S.E. M Mourad MEDELCI, Président du Conseil constitutionnel, Algérie

S.E. Mme Ghania EDDALIA, Ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Algérie

M. John O'ROURKE, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne en Algérie

Mme Herdis KJERULF THORGEIRSDOTTIR, Vice-Présidente de la Commission de Venise, Conseil de l'Europe

10h10 - 10h30 Introduction générale

Mme Souad BENDJABALLAH, Docteur en anthropologie juridique, ancienne Ministre déléguée de la Recherche scientifique, ancienne Ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme

10h30 - 10h45 Pause-café et photo de famille

THEME 1 : PRINCIPE D'EGALITE ET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME : CADRE CONSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF

10h15 - 13h00 Première session

Les principes garantissant l'égalité entre l'homme et la femme sont non seulement consacrés par les instruments internationaux mais également par les constitutions et les législations nationales. Cette première session servira à faire le point sur les standards internationaux et les bonnes pratiques en matière d'égalité et d'autonomisation de la femme. De quelle manière ces normes sont-elles réceptionnées par les législations nationales ? En quoi et comment la constitutionnalisation du principe d'égalité dans le domaine de l'emploi et les instruments juridiques nationaux existants (parité, égalité des chances, système de quotas etc.) ont-ils contribué à l'autonomisation de la femme en Algérie et dans les autres pays du Sud de la Méditerranée ?

Intervenants :

Mme Lydie ERR, membre de la Commission de Venise au titre du Luxembourg, ancien Médiateur du Luxembourg

M. Mohamed DIF, membre du Conseil constitutionnel, Algérie

Expérience nationale – Tunisie

Mme Samia HANCHI, sous-Directeur, Administrateur en Chef, Comité général de la fonction publique, Présidence du Gouvernement

Mme Hela OURIR, Conseillère de la Ministre chargée de l'autonomisation économique des femmes, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

Modérateur :

Mme Souad BENDJABALLAH, Docteur en anthropologie juridique, ancienne Ministre déléguée de la Recherche scientifique, ancienne Ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme

Discussion

13h00 - 14h30

Déjeuner

THEME 2 : EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA FEMME DANS LA FONCTION ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUES

14h30 - 17h30

Deuxième session (pause-café : 16h00 - 16h15)

La 2^{ème} session permettra de dresser l'état des lieux sur la situation de l'égalité homme/femme dans la fonction publique en Europe et dans le sud de la Méditerranée. Quelle est la place des femmes dans la fonction publique ? Quels sont les enjeux majeurs dans le contexte actuel et les perspectives des réformes du dispositif mis en place pour asseoir l'égalité ? Comment l'environnement socio-culturel de la femme est-il pris en charge pour qu'il ne constitue pas une contrainte à l'évolution professionnelle de la femme, notamment son accès aux fonctions supérieures ?

Intervenants

Mme Carlien SCHEELE, Conseillère principale sur les questions d'égalité, Directrice, Ministère de l'Education de la Culture et de la Science, Pays Bas, Experte nationale détachée auprès du Conseil de l'Europe

M. Abdelouahab LAOUICI, Directeur de la réglementation et des statuts des emplois publics, Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Algérie

Expérience nationale – Jordanie

Mme Nuha ZAIDAH, Secrétaire Générale Adjointe, Politiques et Programmes, Commission Nationale Jordanienne pour les Femmes

M. Mowafaq AL-JAIUSSY, Chercheur en Ressources Humaines, Département des Politiques et des Ressources Humaines, Ministère du Développement du Service Public

Modérateur :

Mme Souad BENDJABALLAH, Docteur en anthropologie juridique, ancienne Ministre déléguée de la Recherche scientifique, ancienne Ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine

Discussion et conclusions de la journée



Mercredi 8 novembre 2017

THEME 2 : EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA FEMME DANS LA FONCTION ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUES (suite)

09h30 - 13h00 Troisième session (pause-café : 11h00 - 11h15)

Intervenants

M. Alexis RINCKENBACH, Chef du Bureau des affaires européennes et internationales, Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, Ministère des solidarités et de la santé, France

Expérience nationale – Maroc

Mme Latifa BENAYAD, Cheffe de service de l'approche genre social, Coordinatrice du Réseau de Concertation Interministériel (RCI) pour l'intégration de l'égalité des sexes dans la Fonction publique, Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction publique

Mme Aziza BELAMAALEM, Cheffe de service d'appui aux initiatives des Femmes, Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social

Expérience nationale – Palestine¹

Mme Bashayer AL WAR'I, Chef de l'Unité en charge des questions du genre, Conseil Général du Personnel

Mme Heba IBDAH, Chef de l'Unité Coordination Civile, Ministère de la condition féminine

Modérateur :

Mme Souad BENDJABALLAH, Docteur en anthropologie juridique, ancienne Ministre déléguée de la Recherche scientifique, ancienne Ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

¹ Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

THEME 3 : EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA FEMME DANS LE SECTEUR ECONOMIQUE

14h30 - 16h30 Quatrième session (pause-café : 15h45 - 16h00)

La quatrième session débattrà des enjeux et des opportunités dans le processus d'intégration des femmes dans la sphère économique aussi bien en Europe que dans le Sud de la Méditerranée. Les participants vont échanger sur les meilleures pratiques existantes en termes d'accompagnement et d'autonomisation des femmes dans le secteur économique.

Intervenants

Mme Rósa Gudrún ERLINGSDOTTIR, Chef de l'Unité en charge des questions d'égalité, Ministère de la santé, Islande

Mme Salima MOUSSERATI, Professeur de droit constitutionnel, Vice-recteur de l'Université de Blida, Algérie

Expérience nationale – Liban

Mme Hind AL SOUFI, Experte sur les questions de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes

Mme Randa YASSIR, Experte, Partenariat et Mobilisation des Ressources, Bureau du Ministre d'Etat en charge des questions de femmes

Modérateur :

Mme Souad BENDJABALLAH, Docteur en anthropologie juridique, ancienne Ministre déléguée de la Recherche scientifique, ancienne Ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine

16h30 - 17h30 Mots de clôture et remise des certificats :

Mme Souad BENDJABALLAH, Modérateur et rapporteur général

Mme Herdis KJERULF THORGEIRSDOTTIR, Vice-Présidente de la Commission de Venise, Conseil de l'Europe

S.E. M Mourad MEDELICI, Président du Conseil constitutionnel, Algérie



Jeudi, 9 novembre 2017

9h00 - 12h30 Programme culturel